



*Municipalité
de St-Norbert*

MUNICIPALITÉ DE SAINT-NORBERT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
17 juin 2019

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Norbert, portant sur le paiement du décompte progressif no 4 de la réfection du rang St-Anne et du versement de la contribution financière au Service récréatif tenue le lundi 17 juin 2019 à 18h00, au lieu ordinaire des séances, au 4 rue Laporte Saint-Norbert, à laquelle sont présents :

Monsieur le Maire	Michel Lafontaine
Mesdames les conseillères	Hélène Houde Lise L'Heureux
Messieurs les conseillers	Michel Fafard Cédric St-Amand Patrick Pilon

Les membres présents forment quorum sous la présidence de monsieur le maire, Michel Lafontaine

Sont aussi présentes, madame Caroline Roberge, directrice générale et secrétaire-trésorière

(1) Ouverture de la séance

Considérant que les membres du conseil ont reçu l'avis de convocation le 11 juin 2019 ;
Considérant que les membres du conseil présents forment quorum ;
Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 20h00.

2018-06-139

(2) Adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation de la séance extraordinaire

Il est proposé par madame Hélène Houde
Appuyé par monsieur Michel Fafard et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté ci-dessous :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour de l'avis de convocation pour la séance extraordinaire

ADMINISTRATION

3. Autorisation de paiement du décompte progressif no 4 pour les travaux du rang St-Anne

TRANSPORT

- ~~4. Autorisation d'achat de deux (2) pneus neufs pour le tracteur~~

LOISIRS ET CULTURE

5. Versement de la contribution financière au Service récréatif



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
17 décembre 2018

6. Période de questions
7. Levée de l'assemblée

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

2018-06-140

(3) Autorisation de paiement pour le décompte progressif no 4 pour les travaux exécutés du rang St-Anne

Suite à la recommandation de l'ingénieur, chargé de la surveillance des travaux effectués sur le rang St-Anne, monsieur Louis Adam de la firme Exp du 12 juin 2019, pour la réception du rang Sainte-Anne, soit des travaux de pavage incluant l'excavation, remblai de transition, isolant, empierrement, etc.

Considérant la recommandation de paiement par Exp. du décompte progressif no 4 pour les travaux exécutés au 12 juin 2019, au montant de 406 808.94 \$;

Considérant qu'un sous-traitant a dénoncé le contrat avec l'entreprise 9306-1380 Québec Inc., pour lequel une quittance partielle devra être produite pour le prochain paiement ;

Considérant l'approbation du règlement d'emprunt le 5 mars 2018 au montant de 2 012 480\$ par le MAMAH conformément au règlement municipal no 401 ;

Il est proposé par monsieur Michel Fafard, appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu que ce conseil autorise le paiement du décompte progressif no 4 à l'entreprise 9306-1380 des travaux réalisés sur le rang Saint-Anne au montant de 406 808.94 \$.

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

~~2019-06-141~~

~~**(4) Autorisation d'achat de deux (2) pneus neufs industriels pour le tracteur**~~

Considérant que ce point a été omis à l'avis de convocation, le conseil a décidé que c'était la Directrice générale par délégation de pouvoir octroyée par le conseil, qui procédera à l'autorisation du paiement.

Considérant l'usure des pneus du tracteur;

Considérant la capacité de charge et l'utilisation du tracteur qui n'est pas industriel;

Considérant l'achat du tracteur agricole et l'utilisation industriel;

Considérant le montant de 5 508.74 taxe incluse par Tracteurs Laramée pour l'achat de deux (2) pneus industriels pour le tracteur;



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
17 décembre 2018

Il est proposé par _____, appuyé par _____ et résolu que ce conseil autorise l'achat de deux (2) pneus neufs industriels pour le tracteur au montant de de 5 508.74 taxe incluse de Tracteur Laramée

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité.

2019-06-142 (5) Versement de la contribution financière au Service récréatif de Saint-Norbert

Considérant le suivi financier et comptable effectué par la Municipalité;

Considérant le montant demandé de 27 333\$;

Considérant la résolution obtenue par le Service récréatif demandant le montant du dudit versement;

En conséquence et pour ces motifs :

Il est proposé par madame Hélène Houde
Appuyé par monsieur Michel Fafard

D'autoriser le versement de 27 333\$ au Service récréatif de Saint-Norbert

Monsieur le maire demande le vote
La résolution est adoptée à la majorité.

2019-06-143 (6) Période de questions

2019-06-144 (7) Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Michel Fafard
Appuyé par monsieur Patrick Pilon et résolu que la séance soit levée à 19h20

Monsieur le maire demande le vote.
La résolution est adoptée à l'unanimité

Michel Lafontaine
Maire

Caroline Roberge
Directrice générale et secrétaire-trésorière



*Municipalité
de St-Norbert*

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
17 décembre 2018

Je, Michel Lafontaine, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Michel Lafontaine, maire
